



A Tours, le 26 mai 2020

Le feuilleton des tests : faut-il pleurer, faut-il en rire ?

1) Les tests (PCR) de dépistage du Covid : des promesses nationales peu suivies d'effets en local.

Après une rude bataille du Département depuis le confinement en mars, le laboratoire d'analyse de biologie vétérinaire d'Indre-et-Loire a tardivement été autorisé à effectuer des tests de dépistage, en renfort du laboratoire du CHU et des laboratoires privés de biologie médicale.

Or, à ce jour, il n'a pas été appelé pour réaliser un seul test pour l'Indre-et-Loire et toute la Région Centre, alors qu'il en fait sur son site de Tours des centaines pour le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Pourtant, en Indre-et-Loire, le besoin de tests est très important notamment dans les EHPAD, les résidences pour personnes âgées et les établissements pour personnes en situation de handicap. Au collège Jean-Philippe RAMEAU de Tours où un cas de Covid a été détecté, des tests ont été faits au compte-gouttes. Les promesses nationales de tests massifs de dépistage ne se concrétisent pas pour l'instant sur le terrain en Indre-et-Loire.

2) Les tests sérologiques : l'anticipation des collectivités et la volte-face de l'État.

Ces tests ne sont pas destinés à savoir si la personne est porteuse du Covid. Il s'agit de tests permettant de savoir si une personne a été, avec ou sans symptômes, en contact avec le virus et a développé des anticorps.

Cela a conduit, au nom du principe de précaution, le Conseil départemental, 108 communes d'Indre-et-Loire, les Intercommunalités, et quelques autres organismes publics à en commander ensemble 27 500, notamment pour leurs personnels territoriaux volontaires pour ce test.

Or, il y a un mois, l'État indiquait que ces tests pourraient faire partie de la stratégie de déconfinement, puis qu'ils n'étaient pas pertinents, ensuite qu'ils n'étaient pas homologués. Pourtant, le 19 mai, le Ministre de la Santé, Olivier Véran, annonçait que les tests sérologiques seraient disponibles pour tous les personnels soignants dès la semaine suivante.

Enfin, en plein week-end de l'Ascension, le Ministère de la Santé, via la Haute Autorité de la Santé a, dans un premier temps, homologué 23 tests sérologiques, puis 48 h après, porté ce nombre de tests homologués à 99, dont le nôtre.

Pour les tests comme pour les masques, l'État a tergiversé, mais comme pour les masques, le Département et les collectivités ont anticipé pour leurs commandes de tests sérologiques.

Contact presse

Grégory CARUANA – gcaruana@departement-touraine.fr
06 62 83 61 48